



renseignement aupres des anciens employeurs

Par **steph654**, le **30/12/2010** à **17:45**

Bonjour a tous,

J'ai depuis quelques jours des appels téléphoniques plutôt étranges d'agences de recrutement qui disent avoir récupéré mon cv sur monster.fr :

- 1) les numéros sont toujours en inconnus.
- 2) Mon interlocuteur se présente comme "faisant partie d'une grosse société de recrutement" sans jamais en donner le nom... quand je demande le nom de la société, un très rapide coup d'oeil sur internet me renvoi vers un "site écran" .
- 3) toujours le meme dialogue : "votre cv intéresse mon manager, je suis chargée de vérifier les informations sur votre cv..." et s'empresse de me demander les noms et téléphone de TOUS mes anciens patrons...
- 4) l'entretien se termine toujours par "nous vous rappellerons si votre cv retient le client final" et je n'ai jamais de retour.

serait il possible que certains demarcheurs peu scrupuleux se servent de monster pour démarcher directement des employeurs via cette méthode ?

J'aimerais donc qu'une personne clarifie si la démarche qui consiste a se renseigner auprès des anciens employeurs est légale, et qu'on me renvoie vers des textes de loi correspondant.

merci par avance.

Par **miyako**, le **01/01/2011** à **22:01**

bonsoir,

il faut se méfier de ce genre de coup de téléphone plus ou moins anonyme et ne jamais y répondre si la personne n'est pas clairement identifiée.

Je déconseille formellement de déposer son cv sur internet sur des sites douteux, pas clairement identifiés, et non sécurisés .Surtout jamais sur face book dont il faut se méfier. Internet est une merveilleuse invention de communications et d'informations ,mais ce peut

être aussi le pire des pièges. On y trouve de tout ,comme au marché aux puces, du bon ,comme du très mauvais ,des gens honnêtes et les pires escrocs.

Bonne année
suji KENZO

Par **sabou**, le **27/03/2011** à **00:17**

Bonjour,

Je vous confirme ce sont des centres d'appels qui font ça pour récupérer les coordonnées de tes anciens responsables (souvent des grosses sociétés) pour ensuite les vendre à des cabinets de recrutement ou sociétés d'intérim.

Les coordonnées d'anciens responsables sont très recherchées, dans le but de les démarcher dans un 1er temps pour faire une prise de références et ensuite proposer leur services pour placer des candidats, ne donner jamais les coordonnées de vos anciens responsables sans avoir rencontré une personne dans ce cabinet de recrutement.